



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professions sociales

Question écrite n° 41492

Texte de la question

M. Matthias Fekl attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'accès aux stages pour les étudiants en travail social. En effet, si l'obligation de gratification pour tous les stages supérieurs à deux mois constitue une avancée significative pour les étudiants et leurs familles, beaucoup rencontrent des difficultés pour trouver un stage dans le secteur public. Il s'agit essentiellement d'un problème de financement des stages. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement afin de permettre à tous les étudiants en travail social d'effectuer des stages qui leur permettront de compléter leur formation et de se former au mieux à leur futur métier.

Données clés

Auteur : [M. Matthias Fekl](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41492

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11551

Question retirée le : 7 octobre 2014 (Fin de mandat)